



FICHE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE

Année scolaire 2026 / 2027

ÉLÈVE

Nom : Prénom(s) :
Né(e) le / / à Département : Pays :
Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐ Je ne souhaite pas communiquer ☐
Adresse : CP – Ville :
Scolarité demandée : Petite section ☐ Moyenne section ☐ Grande section ☐
CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

RESPONSABLES LÉGAUX*

	REPRESENTANT LEGAL 1 ⁽¹⁾	REPRESENTANT LEGAL 2 ⁽¹⁾
Nom (de jeune fille)		
Nom marital/d'usage		
Prénom		
Autorité parentale	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Adresse si différente de celle de l'enfant		
Situation familiale (entourez votre situation)	Célibataire - Concubin(e) - Divorcé(e) - Marié(e) - Pacsé(e) - Séparé(e) - Veuf(ve)	Célibataire - Concubin(e) - Divorcé(e) - Marié(e) - Pacsé(e) - Séparé(e) - Veuf(ve)
Téléphone portable		
Téléphone domicile		
Courriel	@..... Je n'autorise pas la communication de l'adresse mail ☐	@..... Je n'autorise pas la communication de l'adresse mail ☐

AUTRE RESPONSABLE LÉGAL ⁽¹⁾ (personne physique ou morale)

Nom prénom : Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐
Organisme : Personne référente :
Fonction : Lien avec l'enfant :
Adresse : CP - Ville :
Courriel : Je n'autorise pas la communication de l'adresse mail ☐

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES ⁽²⁾

L'élève fréquentera le restaurant scolaire (au moins une fois dans la semaine) : Oui ☐ Non ☐
L'élève fréquentera l'accueil du matin et/ou du soir : Oui ☐ Non ☐
Signatures :

(1) Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994), les élections des représentants des parents d'élèves. Chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service 11°2004-104 du 25/06/2004). Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concerne (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la mairie.

(2) Ces informations sont indicatives et ne constituent pas une inscription aux services. Un dossier d'inscription complet devra être rempli et retourné ultérieurement pour valider les inscriptions de l'élève.